

ELECTION DU PRESIDENT

DU CONSEIL GENERAL 31 MARS 2011

Allocution d'ouverture de Jean PICART

Il m'appartient d'ouvrir la séance d'installation de l'assemblée départementale après son renouvellement. Je demande à notre collègue Samuel HAZARD, benjamin de notre assemblée, faisant fonction de secrétaire de séance, de procéder à l'appel nominal par ordre alphabétique des membres de l'assemblée. (M. HAZARD procède à l'appel).

Jean PICART : conformément à l'article L 3122.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, je constate que le quorum est atteint. Nous pouvons donc délibérer.

Je vous propose d'abord, mes chers collègues, d'avoir une pensée pour nos anciens collègues qui ont abandonné leur mandat ainsi qu'à ceux qui n'ont pas été réélus et de leur adresser à tous nos cordiales pensées.

Je voudrais ensuite saluer l'arrivée, parmi nous, de nos nouveaux collègues, je veux parler de Samuel HAZARD, Dominique MARECHAL, Alain PLUN et Olivier POUTRIEUX. Je leur adresse toutes nos félicitations. Toutes nos félicitations également à ceux d'entre nous qui étaient renouvelables et qui sont, dans l'ensemble, brillamment réélus.

Ces élections cantonales sont caractérisées par une très forte abstention, du jamais vu dans ce type d'élections, qui dépasse de loin les enjeux départementaux. La crise démocratique et politique est profonde. Nos concitoyens ont clairement manifesté leur opposition aux conséquences de la politique gouvernementale : le chômage et la pauvreté augmentent, le pouvoir d'achat se dégrade, les services publics sont démantelés, pour ne citer que quelques exemples. Nos concitoyens ont clairement exprimé leur mécontentement, par leur abstention ou leur vote : la défaite de la majorité présidentielle est cinglante. La poussée du FN est inquiétante tandis que les forces de gauche progressent nettement en sièges au soir du 2^{ème} tour. Plus de conseillers généraux au Parti Socialiste, davantage également aux écologistes et une poussée remarquable pour le front de gauche que les grands médias disaient mourant.

Les conseillers généraux ont des compétences utiles à nos concitoyens, je n'y reviens pas, mais nous ne pouvons accepter l'effacement des départements comme le prônent déjà certains leaders de la majorité présidentielle sous le fallacieux prétexte d'une très forte abstention. En deux mots, nous les avons entendus, les citoyens se désintéresseraient du scrutin cantonal, donc on peut supprimer les départements ... Ce que les Elus de gauche contestent bien évidemment.

Ici dans la Meuse, nous allons devoir poursuivre les actions engagées en faveur de nos concitoyens avec de gros dossiers comme le chômage sans oublier que l'emploi et le pouvoir d'achat sont de la compétence de l'Etat, la solidarité dont une loi devrait être prochainement votée, Madine, le temps de l'histoire, le dossier de Bure qui suscite de nombreuses interrogations.

Nous ne pouvons, à mon avis, rester centrés sur nos compétences. Il faut connaître la dernière statistique de l'INSEE selon laquelle la Lorraine est au cinquième rang national avec 14,7% des habitants (l'un des plus forts taux en France), soit un sur sept, au dessous du seuil de pauvreté. Le département de

la Meuse n'échappe pas à cette statistique. Nous ne pouvons, nous ne devons pas, rester insensibles à cette réalité.

Je viens de relire le dernier rapport du Conseil Economique et Social de Lorraine. Ce rapport rappelle, je cite « 34800 emplois ont disparu en Lorraine dans le secteur marchand depuis la fin du 1^{er} trimestre 2008 et que la Lorraine fait partie des huit régions qui n'ont pas créé d'emplois au 1^{er} trimestre 2010. Le souci d'économie présidant le plus souvent aux suppressions de postes d'enseignants se trouve en contradiction avec les moyens que doivent mettre en œuvre les collectivités territoriales et notamment le service des transports scolaires. Il est à craindre que par ces mesures, l'Etat ne se défasse une fois encore sur les collectivités locales » ajoute le CES.

Pour moi, la vocation d'un conseiller général, outre les affaires cantonales et départementales est aussi d'agir efficacement pour obtenir de l'Etat qu'il assume ses responsabilités.

Je n'oublie pas non plus les finances départementales avec l'endettement qui reste excessif et le recours indispensable contre l'Etat et sa dette à notre égard : 112 millions d'euros du fait de la décentralisation insuffisamment compensée.

En 2008, nous avons su, ensemble, agir avec succès contre la suppression de régiments meusiens ? Un bel exemple d'unité pour la Meuse.

Je souhaite vivement que demain, comme hier, nous sachions être solidaires contre la réforme territoriale, contre le blocage des dotations de l'Etat et la réforme de la taxe professionnelle qui vise à assécher les finances des collectivités et les pousser à augmenter les impôts locaux, des réformes qui suscitent des critiques justifiées non seulement de l'Association des Départements de France, mais encore de toutes les associations d'Elus et, c'est une évidence, d'Elus de toutes sensibilités. Quant à l'avenir de l'intercommunalité, rien ne doit se faire sans l'aval des Elus de terrain. Nous devons refuser toute contrainte ou diktat quel qu'il soit. Les Elus de gauche n'acceptent pas l'avis de décès des départements, collectivités de proximité qui outre leurs compétences ont une importance essentielle pour le soutien au développement équitable de nos communes et codecoms. Nous nous prononçons pour l'abandon de cette réforme inique tant critiquée.

Je n'oublie pas davantage la mise en cause des services publics de la santé, de l'école, etc.... Dans les établissements scolaires lorrains, ce sont 829 postes d'enseignants qui doivent être supprimés à la prochaine rentrée scolaire soit l'équivalent en emplois de l'usine Kléber supprimée à Toul.

Pour la Meuse, ce sont 49 postes qui doivent être supprimés dans nos écoles élémentaires et maternelles, pour les collèges meusiens, avec 143 élèves supplémentaires, il est prévu de retirer 12 postes : tel est l'ordre du jour du CDEN qui se réunit seulement la semaine prochaine, après les élections cantonales, comme par hasard. Le plus inquiétant, ce sont les objectifs gouvernementaux pour 2012 et 2013 : 31 élèves par classe en maternelle, 28 en élémentaire, 30 pour les classes de collège, à l'exception des 6^{ème} qui resteraient à 28 élèves par classe.

Je ne vous cache pas mon inquiétude et j'espère que nous serons unis au sein de l'assemblée départementale pour agir ensemble afin de ne pas mettre en cause la qualité de l'enseignement. Les moyens très importants que nous avons consacrés à nos structures scolaires ne doivent pas être ignorés par nos gouvernants.

J'ai peut-être été un peu long, je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Nous allons maintenant procéder à l'élection du Président. Qui se porte candidat au poste de Président du Conseil Général ?